

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00181 Numéro SIREN : 750 434 409 Nom ou dénomination : AURANCE ENERGIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2022 sous le numéro de dépôt 3807



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JUIN 2022

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

2ème résolution : Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale des actionnaires de la Société par Actions Simplifiée AURANCE ENERGIES, statuant en la forme ordinaire, après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2021 faisaient apparaître un résultat net positif de 10 963 euros et que le report à nouveau bénéficiaire s'élevait à 9 201 euros, décide, sur la proposition du collège de gestion, l'affectation et la répartition suivantes :

- Prélèvement de 700 euros du résultat net de l'exercice au profit de la réserve légale, conformément à l'article L 232-10 du Code de Commerce,
- Affectation de 2 193 euros au Fond de Développement, soit 20% du Résultat Net, tel que prévu par les nouveaux statuts de la Société,
- Affectation du solde, soit 8 070 euros, en compte report à nouveau.

Après cette répartition, le report à nouveau s'élève désormais à 17 271 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons avoir distribué, au titre des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercice 2018 (versé en 2019) : pas de dividendes versés

Exercice 2019 (versé en 2020) : 2,75 € par part sociale

Exercice 2020 (versé en 2021) : pas de dividendes versés

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

Cette résolution, mise aux voix à la majorité ordinaire, est adoptée à la majorité de 77 voix POUR et 2 abstentions.

Certifié conforme

Le Président

P.O. M. Thierry Gilbert

Trésorier

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entrepreneur <u>SAS AURANCE ENERGIES</u>										Néant ☐ *														
Adresse de l'entrepreneur <u>363 A Route de Tazuc Scop Ardelaine 07190 SAINT-PIERREVILLE</u>																								
SIRET <table><tr><td>7</td><td>5</td><td>0</td><td>4</td><td>3</td><td>4</td><td>4</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>												7	5	0	4	3	4	4	0	9	0	0	1	7
7	5	0	4	3	4	4	0	9	0	0	1	7												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>														
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>																								
ACTIF																								
Brut ¹ Amortissements Provisions ² Net ³																								
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * ¹⁰																						
		Autres * ¹¹																						
	Immobilisations corporelles * ¹²				767 429		174 153		593 276															
	Immobilisations financières * (1) ¹³				18 817				18 817															
	Total I (5)				786 246		174 153		612 093															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production * ¹⁴																						
		Marchandises * ¹⁵																						
	Avances et acomptes versés sur commandes ¹⁶																							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés * ¹⁷			31 292				31 292															
		Autres * (3) ¹⁸			71 115				71 115															
	Valeurs mobilières de placement ¹⁹																							
	Disponibilités ²⁰				104 426				104 426															
	Charges constatées d'avance * ²¹				3 725				3 725															
	Total II				210 559				210 559															
	Total général (I + II)				996 804		174 153		822 652															
PASSIF																								
Exercice N ¹ NET																								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * ²²								351 600															
	Écarts de réévaluation ²³																							
	Réserve légale ²⁴								3 536															
	Réserves réglementées * ²⁵																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ²⁶)																							
	Report à nouveau ²⁷								9 201															
	Résultat de l'exercice ²⁸								10 963															
	Provisions réglementées ²⁹								150 997															
Total I								526 297																
Provisions pour risques et charges ³⁰																								
Total II																								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées ³¹								289 600															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours ³²																							
	Fournisseurs et comptes rattachés * ³³								2 207															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ³⁴)								1 935															
	Produits constatés d'avance ³⁵								2 613															
Total III								296 355																
Total général (I + II + III)								822 652																
REMOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an ³⁶	193		(4) Dont dettes à plus d'un an ³⁷	195			254 944																
	(2) Dont créances à plus d'un an ³⁸	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * ³⁹	182			41 938																
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs ⁴⁰	199	14 000	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * ⁴¹	184			360																
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NCT-SD																								

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 - Etat préparatoire

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGRIP N° 2033-BSD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise **SAS AURANCE ENERGIES** Néant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 31/12/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services *	217		218	75 962
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitations reçues		226			
	Autres produits		230	1 085		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	77 046
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises) *		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240			
	Autres charges externes *	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	20 981	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	247	
	Rémunérations du personnel *		250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252			
	Dotations aux amortissements *		254	43 185		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		
		260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	64 413
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	12 633
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	4 934
Produits exceptionnels (IV)					290	7 569
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		347		300	2 370
			348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	1 935
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	10 963
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	10 963	314
Régénérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	1 935		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cprcs-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44 - sexies)	986		ZFU-TE (44 - octies A)	987	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 - septies)	981		JEI (44 - sexies A)	989	
	ZRD (44 - terdecies)	127		ZRR (44 - quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991				
	ZFANG 44 - quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 - sexdecies)	992		Zone de développement économique (44 - quinquies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies A)	655		Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies B)	643	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies E)	645		Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies C)	647	
Droit divers	Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies D)	648		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 - decies E)	641	
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies F)	990		Deduction exceptionnelle (Art. 39 - decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
					352	12 898
Déficits					356	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						
Déficits antérieurs reportables *					(dont imputés sur le résultat :)	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	Déficit col. 2
					370	12 898

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

TG

Aurance

A Saint Pierreville, le 20 juin 2022

Destinataire

**Greffe du Tribunal de Commerce
Mairie Annexe
10, Rue Georges Couderc
07200 AUBENAS**

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, je vous adresse les comptes annuels de la société AURANCE ENERGIES S.A.S. à la suite de son Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 9 juin 2022. L'envoi est composé des pièces suivantes :

- le compte de résultat et le bilan,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- un chèque bancaire établi à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce d'Aubenas pour le règlement des frais de dépôt.

Je pourrai vous apporter toute information complémentaire aux coordonnées suivantes : adresse mail : info@aurance-energies.fr – téléphone : 0640203796

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Denis Haton

Président

P.O. M. Thierry Gilbert

Trésorier